

## Agir Ensemble

---

**De :** "Agir Ensemble" <agirensemble@deputefourny.be>  
**À :** "\_mailing" <agir.ensemble@deputefourny.be>  
**Envoyé :** vendredi 23 janvier 2009 14:28  
**Objet :** Newsletter 61. C.C.A.T.M : Un vote sans représentativité, c'est comme une démocratie sans minorité.



### Newsletter 61. C.C.A.T.M: Un vote sans représentativité, c'est comme une démocratie sans minorité.

---

Lors du dernier Conseil communal, les conseillers avaient en charge de voter pour la composition de la Commission Consultative Communale d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité.

Bien que la **C.C.A.T.M. soit un organe consultatif**, elle doit être obligatoirement consultée par les autorités locales pour certaines matières : les plans communaux d'aménagement, les règlements communaux d'urbanisme, la liste des haies et arbres remarquables, la rénovation urbaine, le plan communal de mobilité... Elle peut aussi, d'initiative, **rendre des avis aux autorités communales** sur l'évolution des idées et des principes dans ces matières et sur les enjeux et les objectifs du développement territorial local.

Ses missions ne sont donc pas négligeables et la minorité déplore, lors du vote de composition de cette Commission, le non-respect de la représentativité.

Certaines candidatures ont été écartées, avec légitimité, pour des raisons de forme, **mais d'autres l'ont été uniquement sur base de critères établis par la majorité ; à savoir « à la tête de pipe ».**

**La Présidence** a été octroyée à Monsieur Borceux, avec le **seul soutien de la majorité**, alors que d'autres candidatures déclarées à ce poste ont recueilli l'unanimité du Conseil communal .... mais ont été écartées !

Pour ce faire, la majorité a imposé un vote séparé : un sur la Présidence et, ensuite seulement sur l'admission des membres au sein de la CCATM !

Cette mascarade met déjà bien évidemment à mal l'action de cet outil de travail, politisé à outrance dès sa naissance !!!

Pourtant, le décret du 18 juillet 2002 prévoit que la commission communale comprend « des membres délégués par le conseil communal et répartis selon une représentation proportionnelle à l'importance de la majorité et de l'opposition au sein du conseil communal et choisis respectivement par les conseillers de l'une et de l'autre ».

On en est à nouveau bien loin !

*« La sagesse de la bonne gouvernance, c'est la capacité à concevoir les divergences d'opinion, à stimuler le débat contradictoire, à s'en enrichir pour en sortir grandi, plus proche des attentes de la population. »*

A bon entendeur.....

La Liste Agir Ensemble



[www.deputefourmy.be](http://www.deputefourmy.be) [www.chestrolais.over-blog.com](http://www.chestrolais.over-blog.com)

Information NOD32 2008 (20070125)

Ce message a été vérifié par NOD32 Antivirus System.

<http://www.nod32.com>

Information provenant d'ESET NOD32 Antivirus, version de la base des signatures de virus 3792 (20090123)

Le message a été vérifié par ESET NOD32 Antivirus.

<http://www.eset.com>